

## DÉLIBÉRATION n° 2024/121

L'an deux mille vingt-quatre et le 24 septembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Rony BARTHE, Philippe RAISON, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Cindy SIBE à Bernard PLANO, Jean-Marc BABOU à Carine VIDAL, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON à Pascal AUDIC, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absente : Isabelle ORTE

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

### **OBJET : GRH - Mise à disposition des agents communaux**

Considérant la délibération N° 2024-96 qui détermine les conditions de mise à disposition des agents de la commune auprès de la caisse des écoles et 2 associations.

Considérant, l'association Football Club du Plateau de Lannemezan pour laquelle C. Mehay est mis à disposition le mercredi après-midi et qui demande une modification de cette mise à disposition,

Considérant que C. Mehay va effectuer des interventions dans le cadre de l'association Football Club du Plateau au collège avec la classe spécialité football.

Il convient de délibérer pour modifier le nombre d'heures pour cette association et rajouter le mardi après-midi de 14h00 à 17h00 pour des interventions de C. Mehay au collège avec la classe spécialité football.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

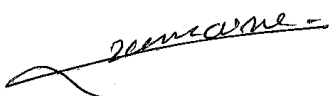
- Le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

### **DECIDE**

- De modifier le nombre d'heures de l'agent communal susnommé pour la pratique du football au collège.

Le secrétaire,

Pour copie conforme,  
Le Maire,



Affiché le 27 septembre 2024